

Objectifs de l'EP3

- Mettre en place un accueil individualisé de qualité.
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants à domicile.
- Organiser l'espace, les activités et les soins.
- Collaborer avec les familles et les partenaires.
- Respecter les règles professionnelles et légales de l'accueil individuel.

Organisation de l'accueil à domicile

1. Aménagement de l'espace

- Sécurisation (barrières, cache-prises, mobilier stable)
- Différents espaces : sommeil, repas, jeux, change
- Accès facile au matériel, mobilier adapté à l'âge

2. Rythme de la journée

- Adapté aux besoins des enfants accueillis
- Respect des routines (repas, sieste, temps calme...)
- Planning souple mais structurant

Sécurité et prévention des risques

- Connaître les gestes de premiers secours
- Disposer d'une trousse de secours accessible
- Prévenir les accidents domestiques (produits, objets, coins, escaliers...)
- Affichage visible des numéros d'urgence

La relation avec les familles

- Accueil quotidien chaleureux, écoute active
- Transmission des informations (cahier de liaison, échange oral)
- Contrat d'accueil clair et signé (horaires, tarifs, congés...)
- Respect du cadre légal (PMI, agrément, obligations professionnelles)

Démarches administratives et cadre juridique

Éléments	À savoir
Agrément	Obligatoire pour exercer chez soi ou en MAM
Assurance	Responsabilité civile professionnelle
Contrat	Établi avec les parents, cadre les modalités
Suivi PMI	Contrôle, accompagnement, respect des normes
Document unique de sécurité	À réaliser et à tenir à jour

Activités et accompagnement au quotidien

- Favoriser l'éveil (jeux sensoriels, motricité, histoires)
- Sorties autorisées (parcs, médiathèque) selon l'autorisation parentale
- Respecter les besoins (alimentation, sieste, change)
- Notion d'accueil bien-traitant, dans un cadre chaleureux et stimulant

Réseau et partenariats

- Échanger avec d'autres assistants maternels
- Participer à des ateliers relais (RAM, LAEP)
- Collaborer avec les services de la PMI

Astuces pour réussir l'épreuve

- Bien connaître le cadre législatif de l'accueil individuel
- Savoir organiser une journée-type équilibrée
- Maîtriser la communication avec les parents
- Être capable d'argumenter ses choix professionnels (activités, sécurité, rythmes)

La relation avec les familles

- Accueil quotidien chaleureux, écoute active
- Transmission des informations (cahier de liaison, échange oral)
- Contrat d'accueil clair et signé (horaires, tarifs, congés...)
- Respect du cadre légal (PMI, agrément, obligations professionnelles)

Démarches administratives et cadre juridique

Éléments	À savoir
Agrément	Obligatoire pour exercer chez soi ou en MAM
Assurance	Responsabilité civile professionnelle
Contrat	Établi avec les parents, cadre les modalités
Suivi PMI	Contrôle, accompagnement, respect des normes
Document unique de sécurité	À réaliser et à tenir à jour